

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

05

ADMINISTRATION

11

ECONOMIE

01

RURAL

06

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

ENERGIE

05

NON DEFINIS

04

N° 2485

26 Janvier 2022

26 January 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0004/D/SIC/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0004/D/SIC/DG/2022 DU 25 JANVIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°022/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 25 OCTOBRE 2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1 A/S 009/AONO/HGD/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE COLLYRES, DE POMMADES ET D'ANTISEPTIQUES À USAGES EXTERNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0624/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N 0624/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0625 CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0625 CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE ETS MBACKAM DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1 A/S 008/AONO/HGD/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ESSENTIELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/ AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022LANCÉ EN PROCÉDURE NORMALE. POUR CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTES :LOT 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO.LOT 2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2022

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/D/CAN 3/SG/SIGAMP/2021 DU 20/01/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°001/D/CAN 3/SG/SIGAMP/2021 DU 20/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0623 /CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0623 /CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE GROUP MG INTERNATIONAL SARL DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) VEHICULES A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000003/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000003/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0626/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0626/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE MA CONCEPT DU MARCHE RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES ET PROLONGEMENT DU PARKING AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 11/21/AONR/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0005/D/SIC/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0005/D/SIC/DG/2022 DU 25 JANVIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/SIC/CIPM/2021 DU 13 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 10 JANVIER 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE TREIZE MILLE CINQ CENTS (173 500) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1 A/S 011/AONO/HGD/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ADJUVANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	27-01-2022

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°001/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°001/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNE DU FEICOM EN DEUX LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000002/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°000002/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 20 JANVIER 2022 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 « FOURNITURE D'ACCES A INTERNET ».
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 25/01/22</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'HÔTEL AYABA DE BAMENDA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	Reference	<a href="#">001/CR/H.52/SAG DU 17/01/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE-RADIO N° 001/CR/H.52/SAG DU 17/01/2022PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION D'AVIS D'APPELS D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>19</b>	Reference	<a href="#">N°002/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°002/D/FEICOM/DG DU 26/01/2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNE DU FEICOM EN DEUX LOTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>20</b>	Reference	<a href="#">N°000002/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°000002/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>21</b>	Reference	<a href="#">N°000004/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°000004/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>22</b>	Reference	<a href="#">N°000006/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°000006/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>23</b>	Reference	<a href="#">005 /AONO/MENGANG/CIPM-MG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005 /AONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 26/01./2022POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE ATONG -EBASSI—BITSOK-NKOLBECK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">11/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 11/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES AU CENTRE EMPLISSSEUR GPL DE MAROUA. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°003</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°003 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 25 OCTOBRE 2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°004</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°004 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/SIC/CIPM/2021 DU 13 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO) <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU BUREAU PRINCIPAL HORS CLASSE ETDE LA BRIGADE COMMERCIALE DES DOUANES DE KYE-OSSI, DANS LE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DUNTEM, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINFI, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 20 032 05 531 819 52 31 12 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 17-02-2022
-----------	--

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°1 A/S 007/AONO/HGD/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS D'URGENCE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022 LANCE EN PROCEDURE NORMALE.POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM D'ESSE :- (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 24 COMPTOIRS AU CARREFOUR BIKOUE.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP 2022. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 01-03-2022
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**30**

**Reference** [004/AONO/CAK II/SG/SM/CIPMP/2022 DU 24/01/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAK II/SG/SM/CIPMP/2022 DU 24/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 23-02-2022

**31**

**Reference** [03/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE DE DEUXIEME CATHEGORIE A GARGA PELLE, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 18-02-2022

**32**

**Reference** [N°001/AC/C-MENGANG/CIPM-CM/2022-](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2022-MG/2022 DU 26/01./2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MENGANG COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 21-02-2022

**33**

**Reference** [001/DC/C-FOTOKOL/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION« DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-FOTOKOL/2022 DU 10/01/2022 POUR EQUIPEMENT EN TABLE BANCS (790) ET BUREAUX DE MAÎTRE (30) DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE FOTOKOL : EP HAIGAYO (60,04) ; EP CHOLOBA(60,02) ; EP DJOUVA-HAHIM(60,02) ; EP AMTCHOUKOULI (60,02) ; EP MAKAMBARA(60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 1 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 2 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 3 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 4 (60,02) ; EP SOUERAM(60,2) ; EP BLANGAFE (60,02) ; EP GLO-KOTOKO (60,02) ; EP SAGME (60,02) ; DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD »

**Nature de prestation** Fournitures

**Date de cloture** 31-01-2022

**34**

**Reference** [004/AONO/RE/DK/C-NGOURA/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DK/C-NGOURA/SG/CIPM/2022 DU 22/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A GARGA-SARALI, DANS LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 23-02-2022

**35**

**Reference** [003 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2022 DU 10 /01/2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GOLMO KOTOKO DANS LACOMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DEL'EXTRÊME-NORD.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 31-01-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**36**

Reference [002/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet CONSULTATION N°002/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À HYDRO-MEKIN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-02-2022

**37**

Reference [001/AONO/C-FOTOKOL/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-FOTOKOL/CIPM/2022 DU 10/01 /2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DECINQUANTE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FOTOKOL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 31-01-2022

**38**

Reference [002 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM/2022 DU 10 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJABRARI-BIDI (8 KM) DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 31-01-2022

**39**

Reference [N°000003/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°000003/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 20 JANVIER 2022 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 « FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ, EN 4 LOTS ».

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**40**

Reference [13/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 13/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°11/21/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES ET DE PROLONGMENT DU PARKING AU CENTRE EMBLISSEUR GPL DE MAROUA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**41**

Reference [02/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT BAWAKA KOE (LOT1 ) ET A WANDEH (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/C/CAN 3/SIGAMP/2022 du 20/01/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°001/C/CAN3/SIGAMP/2022 DU 20/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06BIS/AONO/CAN3/CIPM/SIGAMP/2021 DU 15 DÉCEMBRE 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE, D'UN RESTAURANT, D'UNE SALLE DE DÉTENTE Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS À L'HÔTEL DE VILLE DE NKONGSAMBA 3LME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/C/FOTOKOL /CIPM-TBEC/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C/FOTOKOL /CIPM-TBEC/2022DIT 10/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES, DANS LACOMMUNE DE FOTOKOL, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 31-01-2022
-----------	--

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">12 /CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE RESPECTIVEMENT A L'ÉCOLE PUBLIQUE BAFOUCK (LOT1) ET A L'ÉCOLE PUBLIQUE WANDANDERE (LOT2), COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA : « EN PROCEDURE D'URGENCE » <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 17-02-2022
-----------	--

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°000005/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°000005/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : T1 ENTREE YINGUI – CARREFOUR NDOCKANYACK (5,5 KM) ; T2 – CARREFOUR NDOCKANYACK – CARREFOUR CEBEC (4,5 KM) ; T3 : CARREFOUR GENDARMERIE – ELECAM – MAIRIE (0,5 KM) ; T4 : CARREFOUR CEBEC – KAK (3 KM) DANS LA COMMUNE DE YINGUI - DÉPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022 <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 15-02-2022
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/AONO/C-NGA/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/C-NGA/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE POSTE FRONTALIER DE NGAOUI), COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 18-02-2022
-----------	--

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">05/AONO/CAN1er/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BOUKAROU SUR LE SITE TOURISTIQUE DE NGAOUI <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 18-02-2022
-----------	---

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10 /CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°10 /CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) VEHICULES A LA CAISSE DE STABILISATION DES PIX DES HYDROCARBURES. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005 /AONO/MENGANG/CIPM-MG/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005 /AONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 26/01./2022POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE ATONG -EBASSI—BITSOK-NKOLBECK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 21-02-2022
-----------	--

<b>52</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM -- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 15-02-2022
-----------	---

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE LOGNANGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI -- DEPARTEMENT DU NKAM -- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 15-02-2022
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/RE/DK/C-NGOURA/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGOURA/SG/CIPM/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP MINEE - EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2022

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	15-02-2022

<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2022 DU 24/01/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2022 DU 24/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPE A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	23-02-2022

<b>57</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0066- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0066- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTMIMPORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°08/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 22/11/ 2021
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>58</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/CEN/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 24 JANVIER 2022, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CENAMEEXERCICE BUDGETAIRE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**59**

Reference	<a href="#">N° 002/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

**60**

Reference	<a href="#">N° 0063-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0063-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE PROPRETÉ GÉNÉRALE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**DECISION N°0004/D/SIC/DG/2022 DU 25 JANVIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°022/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 25 OCTOBRE 2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée

Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°022/AONR/SIC/CIPM/2021 du 25 octobre 2021 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'urgence, de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo) ;

Vu la Résolution N°066/CA/SIC/2021 du 31 décembre 2021 portant avis conforme sur la proposition d'attribution de la Lettre Commande relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°022/AONR/SIC/CIPM/2021 du 25 octobre 2021 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°022/AONR/SIC/CIPM/2021 du 22 octobre 2021 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'urgence, de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai

<b>Unique</b>	Contrôle et Surveillance des Travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).	ENGINEERING CONSULTING COMPANY (EC <sup>2</sup> ) BP : 1075 Yaoundé	25 364 475	Six (06) mois
---------------	---	---	------------	---------------

**Article 2 :** Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre Commande.

YAOUNDE le 25 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE COLLYRES, DE POMMADES ET D'ANTISEPTIQUES À USAGES EXTERNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>31 janvier 2022 à 12h 00</b> min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°009 /AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022 pour la fourniture de collyres, de pommades et d'antiseptiques à usages externe à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>25 Février 2022 à 12h 00</b> min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°009 /AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022 pour la fourniture de collyres, de pommades et d'antiseptiques à usages externe à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>31 janvier 2022 à 13h 00</b> min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>25 Février 2022 à 13h 00</b> min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

*DOUALA le 24 Janvier 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

## CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**DECISION N 0624/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

**Vu** la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

**Vu** la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°01/21/AON/CIPM du 02 décembre 2021, relative à la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et annexes au Centre Emplisseur GPL de Maroua ;

**Vu** la lettre n°36/L/CSPH/CIPM du 30 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup> :

Est attribuée à la Société **ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD, B.P. : 33.951 Yaoundé**, la Lettre Commande relative à la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et annexes au Centre Emplisseur GPL de Maroua.

#### Article 2 :

Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

**Montant HTVA : 29.141.569**

**Montant TTC : 34.751.322**

#### Article 3 :

Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à quatre (04) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

#### Article 4 :

La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OKIE JOHNSON NDOH**

## CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**DECISION N° 0625 CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE ETS MBAKAM DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

**Vu** la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 ;

**Vu** la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°03/21/AONO/CIPM du 02 décembre 2021, relative à la réalisation des travaux de modernisation du Centre EmplisseurGPL de Maroua ;

**Vu** la lettre n°37/L/CSPH/CIPM du 30 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

Est attribué aux **ETS MBAKAM, B.P. : 8.228 Yaoundé**, le Marché relatif à la réalisation des travaux de modernisation du Centre Emplisseur GPL de Maroua.

#### **Article 2 :**

Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

**Montant HTVA : 311.111.111**

**Montant TTC : 371.000.000**

#### **Article 3 :**

Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à huit (08) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

#### **Article 4 :**

La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OKIE JOHNSON NDOH**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ESSENTIELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>28 janvier 2022 à 12 h 00 min</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 008/AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022 pour la fourniture de certains médicaments essentiels à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>24 Février 2022 à 12 h 00 min</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 008/AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022 pour la fourniture de certains médicaments essentiels à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>28 janvier 2022 à 13 h 00 min</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>24 Février 2022 à 13 h 00 min</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

*DOUALA le 24 Janvier 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

## COMMUNE ESSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/ AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022 LANCÉ EN PROCÉDURE NORMALE. POUR CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTES : LOT 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO. LOT 2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance en procédure normale pour le compte de la Commune d'Esse, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **Pour la Construction de Six (06) forages équipés de PMH dans chacune des localités suivantes :**

**Lot 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO.**

**Lot 2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA.**

**dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires – Etudes Hydrogéologiques d'implantation des forages ;
- Installation et replis du chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et essais de pompage ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose de la pompe manuelle ;
- Fourniture et pose d'une pompe solaire immergée ;
- Mise en service des ouvrages.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage pour la Construction des forages équipés de PMH dans chacune des localités suivantes est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PMH	Montant en F CFA
LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO	Lot 1	24 000 000
NKOL-AFAMBA, ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA	Lot 2	24 000 000

### 4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de **Deux (02)** lots ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PM H	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO	Lot 1	24 000 000	
			NKOL-AFAMBA, ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA	Lot 2	24 000 000	

**NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022-MINDDEVEL ; Imputations :

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'ESSE, auprès du **Chef Service des Marchés** ; dès publication du présent avis ; B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'ESSE, auprès du **Chef Service des Marchés** B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune d'Esse au plus tard le **01 Mars 2022** à **10 heures précises**, et devront porter la mention:

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/ AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 du 26 janvier 2022  
Lancé en Procédure Normale.**

**Pour Construction de six (06) Forages Equipés de PMH dans chacune des localités suivantes :**

**Lot 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO.**

**Lot 2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA.**

**dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Esse, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois pour chacun des lots.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après

Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PM H	Montant en F CFA	Montant cautionnement
LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO	Lot 1	24 000 000	480 000
NKOL-AFAMBA, ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA	Lot 2	24 000 000	480 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

- a) La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
- b) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
- c) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
- d) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- e) Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Quatre cent quatre vingt mille (480 000) Franc CFA pour chacun des Lots**, d'une durée de validité de trente (30) jours, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance, agréées par le Ministre en Charge des Finances;
- f) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- g) Une attestation pour soumission(APS) délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
- h) Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours:
  - Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.
- i) Registre de Commerce ;

Les Offres Technique et Financière devront comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **01 Mars 2022** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la **salle des actes de l'Hôtel de Ville** sise à la **Mairie d'Esse** ;

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a- Absence de caution de soumission ;
- b- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- c- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- d- L'absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- e- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- a- Références de l'entreprise ;
- b- Qualification du personnel ;
- c- Matériel ;
- d- Méthodologie et organisation ;
- e- Acceptation des clauses du contrat ;
- f- Présentation générale des offres.

## 15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

### - Signature de la Lettre commande

A l'issue de l'examen des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, une Lettre-Commande par lot est souscrite par l'Entrepreneur, signée par l'Autorité Contractante et notifiée par le Chef Service du Marché.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'ESSE, auprès du Chef Service des Marchés, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

### -Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**NB** :Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**. Ou contacter **LA CONAC** au numéro vert : **1517**

YAOUNDE le 26 Janvier 2022

Le MAIRE

**NDONGO BOUNE Martin**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E****DECISION N°001/D/CAN 3/SG/SIGAMP/2021 DU 20/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3e, (Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du ?? juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 20181366 du 08 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 20111410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 0031CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAI3/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°000?ooz/CAB/MINMAP du 11 Décembre 2020 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N°005/2021/DM/CAN 3ème/SG/SAG du ?? Mars 2021 constatant la composition de la

Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°06bis/AONO/CAN3/CIPM/SIGAMP/2021 du 15 Décembre 2021 relatif aux travaux de construction d'une clôture, d'un restaurant, d'une salle de détente y compris l'aménagement des espaces extérieurs à l'hôtel de ville de Nkongsamba 3ème, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ème, DEPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3 du 19 Janvier 2022 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise **SAVANNA Sarl, BP: 4848 Yaoundé Tél: 677 79 37 31**; a été retenue comme adjudicataire du marché objet de l'Appel d'Offres relatif N°06bis/AONO/CAN3/CIPM/SIGAMP/2021 du 15 Décembre 2021 relatif aux travaux de construction d'une clôture, d'un restaurant, d'une salle de détente y compris l'aménagement des espaces extérieurs à l'hôtel de ville de Nkongsamba 3ème, Département du Moungo, Région du littoral, pour un montant TTC de **151 564 390 (Cent cinquante un millions cinq cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix francs) FCFA**, et pour un délai d'exécution de **cent quatre-vingt jours (180) jours calendaires**.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**DECISION N° 0623 /CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE GROUP MG INTERNATIONAL SARL DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) VEHICULES A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés,

**Vu** la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

**Vu** la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°02/21/AONO/CIPM du 02 décembre 2021, relative à la fourniture de sept (07) véhicules à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la lettre n°35/L/CSPH/CIPM du 30 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présentées par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

Est attribué à la Société **GROUP MG INTERNATIONAL SARL, B.P. : 1.402 Yaoundé**, le Marché relatif à la fourniture de sept (07) véhicules à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures

### **Article 2 :**

Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

**Montant HTVA : 220.226.000**

**Montant TTC : 262.619.505**

### **Article 3 :**

Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à trois (03) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

## AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**DECISION N°000003/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2021, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la

Qualité au titre de l'Exercice 2022 ;

**Considérant** l'Avis d'Appel d'Offres n°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 22 novembre 2021 pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en 4 lots.

**Considérant** la proposition d'attribution n°000002/2022//L/ANOR/CIPM du 06 janvier 2022 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

**Considérant les nécessités de service ;**

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprise "ETS PRINCESSE" B.P : 5 674 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné lot 1 (Direction Générale-ANOR) pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXECUTION
ETABLISSEMENTS PRINCESSE	23 900 000 (Vingt-trois millions neuf cent mille) Francs CFA	28 500 750 (vingt-huit millions cinq cent mille sept cent cinquante) Francs CFA	12 mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

## CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**DECISION N°0626/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE MA CONCEPT DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES ET PROLONGEMENT DU PARKING AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 11/21/AONR/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

**Vu** la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 ;

**Vu** la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°11/21/AONR/CIPM du 03 décembre 2021, relative à la réalisation des travaux de réhabilitation de la voie d'accès et de prolongement du parking au Centre Emplisseur GPL de Maroua ;

**Vu** la lettre n°38/L/CSPH/CIPM du 30 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup> :

Est attribué à la Société **MA CONCEPT, B.P. : 14.934 Yaoundé**, le Marché relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation de la voie d'accès et de prolongement du parking au Centre Emplisseur GPL de Maroua.

#### Article 2 :

Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

**Montant HTVA : 136.687.631**

**Montant TTC : 163.000.000**

#### Article 3 :

Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à huit (06) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

#### Article 4 :

La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OKIE JOHNSON NDOH**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**DECISION N°0005/D/SIC/DG/2022 DU 25 JANVIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/SIC/CIPM/2021 DU 13 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°014/AONO/SIC/CIPM/2021 du 13 juillet 2021 pour les travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo) ;

Vu la Résolution N°065/CA/SIC/2021 du 31 décembre 2021 portant avis conforme sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°014/AONO/SIC/CIPM/2021 du 13 juillet 2021 pour les travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°014/AONO/SIC/CIPM/2021 du 13 juillet 2021 pour les travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).	MERDOLF Sarl  BP : 35159  Yaoundé	374 899 891	Cinq (05) mois

**Article 2** : Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.



# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 10 JANVIER 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE TREIZE MILLE CINQ CENTS (173 500) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 02 février 2022 à 09 H 00 , heure locale, et porter la mention :</p> <p><b>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 10 janvier 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS (173.500) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE »</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT .</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le <b>09 février 2022 à 09 H 00 , heure locale</b>, et porter la mention :</p> <p><b>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 10 janvier 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS (173.500) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE »</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT .</b></p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le 02 février 2022 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le <b>09 février 2022 à 10 heures</b> par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.</p>

YAOUNDE le 26 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OKIE JOHNSON NDOH**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ADJUVANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>31 janvier 2022 à 12 h 00 min</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 011/AONO/HGD/CIPM/2022 du 06 janvier 2022 pour la fourniture de certains médicaments adjuvants à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>25 Février 2022 à 12 h 00 min</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 011/AONO/HGD/CIPM/2022 du 06 janvier 2022 pour la fourniture de certains médicaments adjuvants à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>31 janvier 2022 à 13 h 00 min</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>25 Février 2022 à 13 h 00 min</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

*DOUALA le 24 Janvier 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

## COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE  
L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU  
LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Yingui (Autorité Contractante), lance pour le compte de la commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **travaux de construction de l'Hôtel de Ville de Yingui, Dans la Commune de Yingui - Département du Nkam - Région du Littoral.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Maçonneries –béton armé ;
- Charpente - couverture - faux plafonds
- Etanchéité et isolation ;
- Plomberie ;
- Electricité (courant fort et faible).

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son (leur) dossier.

### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/COMMUNE de YINGUI à hauteur de **296 470 000 (Deux cent quatre-vingt-seize millions quatre cent soixante-dix mille) francs FCFA TTC**.

### 6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables dès publication du présent avis, dans les Services Techniques de la Commune de Yingui sur présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Yingui, d'une somme non remboursable de **Deux Cent mille (200 000) francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

**7. Remises des offres **New(Additif)****

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Six (06) exemplaires** dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Yingui (Service Technique), au plus tard le **03 Février 2022, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°001/AONO/ C-YINGUI/CIPM/2022 du 06 JANVIER 2022**  
**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE**  
**YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**N.B :** Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non-conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

**Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Huit (08) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non-objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

**9. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de **Cinq millions neuf cent vingt-neuf mille quatre cent (5 929 400) francs CFA.**

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**10. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis **New(Additif)**

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le **03 Février 2022 à 12 heures précises** dans la salle des réunions de la Commune de Yingui.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

### **Délai de réponse des soumissionnaires :**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-et-un (21) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

L'évaluation par la Sous-commission d'analyse des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **a) Portant sur les pièces administratives**

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Absence ou capacité financière inférieure à **Cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA** :
- Non-acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin).

### **b) Portant sur l'Offre technique**

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieu signé ;
- Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans l'Offre technique ;
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
- Non satisfaction, au moins 28 Oui /35, soit **80%** des critères essentiels.

### **c) Portant sur l'Offre financière**

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

### **Critères Essentiels :**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels qui seront appliqués sur six (06) composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
A	Capacité financière ;	01
B	Références de l'Entreprise ;	02
C	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;	09
D	Expérience du personnel d'encadrement ;	11
E	Méthodologie et Planning d'Exécution ;	09
F	Présentation de l'offre.	03
	<b>Nombre de critères</b>	<b>35</b>

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **28 Oui /35** soit au moins **80%** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

### 13. Attribution

Le Maire de la Commune de Yingui, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage (Service Technique), à la Mairie de Yingui, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam, (Ingénieur de l'Etat), le cas échéant.

#### **Numéros verts :**

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748**.

YINGUI le 6 Janvier 2022

Le MAIRE

**BANENGUI Lovet Laurent**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°001/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNE DU FEICOM EN DEUX LOTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N°001/D/FEICOM/DG du 26 /01/2022

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
DONVIDEX SUPPORT SERVICES SARL BP : 13048 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 672 64 35 63 / 691 48 93 99,	NEUF MILLIONS QUATRE CENT SEPT MILLE CENT CINQUANTE-SIX (9 407 156)FRANCS CFA TTC POUR LE LOT 1	DOUZE (12) MOIS
	NEUF MILLIONS TROIS CENT VINGT-HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE ET UN (9 328 951)FRANCS CFA TTC POUR LE LOT 2	

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire au dit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 26 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**COMMUNIQUÉ N°00002/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 20 JANVIER 2022 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 « FOURNITURE D'ACCES A INTERNET ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :**

Par Décision n°000002/2022/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 20 JANVIER 2022

La Société **MATRIX TELECOMS S.A** ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
<b>MATRIX TELECOMS S. A</b>	<b>66 960 850 (Soixante-six millions neuf cent soixante mille huit cent cinquante Francs CFA)</b>	<b>79 850 813 (Soixante-dix-neuf millions huit cent cinquante mille huit cent treize) Francs CFA</b>	<b>12 mois</b>

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

**Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-**

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BOOTO A NGON Charles**

# MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2022  
DU 25 JANVIER 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES EN VUE DE LA  
RÉHABILITATION DE L'HÔTEL AYABA DE BAMENDA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans la perspective de la mise en œuvre de vision 2035, le tourisme constitue un levier de croissance, générateur de richesses, de recherche de bien-être social et de réduction de la pauvreté. Il contribue de manière significative à la croissance économique dans notre pays, ce qui va en droite ligne des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en particulier les OMD Nos 1 et 3 relatifs à la réduction du chômage des jeunes et à la promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes. Cet objectif est relayé par le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui met un accent particulier sur la promotion du tourisme à travers l'investissement privé, la création d'emplois et le développement du tourisme intérieur, toutes choses qui, pour plus d'efficacité, nécessitent un personnel performant et qualifié, maîtrisant « des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparé à la création d'emploi ».

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement s'engage dans la réhabilitation et la mise à niveau de son Parc Hôtelier, ceci par la réhabilitation et l'extension de l'hôtel "AYABA" à Bamenda dans la région du Nord-Ouest. La finalité de ce projet permettra à cet établissement de répondre à un besoin sans cesse grandissant en termes de quantité et de qualité en hébergement dans la région. La réhabilitation concernera l'établissement actuel d'une capacité d'hébergement de 93 chambres, 06 suites junior et 01 suite présidentielle.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets d'études ou des groupements de consultants associés devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des études complémentaires en vue de la réhabilitation de l'hôtel AYABA de Bamenda.

## 3. Consistance des prestations

L'objectif principal de la présente prestation est de mener les études nécessaires de l'Avant-Projet Détaillé (APD) et du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) en vue de la réhabilitation de l'hôtel AYABA de Bamenda.

De façon spécifique, il est attendu de cette étude :

- élaboration des relevés d'état des lieux ;
- élaboration des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- élaboration des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

## 4. Participation et origine

Les critères de qualifications sont les suivants :

- ü être un cabinet d'études ou un groupement de consultants associés installé au Cameroun ;
- ü justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 4.1.ci-dessous ;
- Justifier de connaissances avérées en études architecturales et techniques pour la construction et/ou la réhabilitation des hôtels ;
- Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser ;
- Présenter une capacité financière devant couvrir les coûts des prestations à réaliser.

## 5. Financement

Les prestations, objet du projet susvisé sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2022.

## 6. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, doit être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Ministère du Tourisme et des Loisirs, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de Maintenance, Service des Marchés Publics, Porte 210, au plus tard le **22 Février 2022** à 12 heures avec la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2022  
 DU 25 JANVIER 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES EN VUE DE LA  
 RÉHABILITATION DE L'HÔTEL AYABA DE BAMENDA  
 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des offres aura lieu le **22 Février 2022** à 13 heures, dans la salle 119, 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant les services du Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'immeuble Rose. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

## 7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

### 1 - Volume 1 (Dossier Administratif)

Le "Volume 1" comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

PIECE N°	DESIGNATION
A.1	Une lettre de motivation timbrée et dûment signée du candidat
A.2	Une Attestation d'Immatriculation timbrée
A.3	L'original de l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI.
A.4	Une attestation de capacité financière d'au moins <b>soixante millions (60 000 000) FCFA</b> délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances. En cas de regroupement, le montant de l'ensemble des attestations de capacité financière sera considéré.
A.5	Une Attestation de Non Redevance en cours de validité timbrée
A.6	Un Plan de localisation indiquant les dénominations de la commune, du quartier et du lieu de localisation du soumissionnaire, signé sur l'honneur et timbrée
A.7	Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
A.8	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original timbré), ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié. Dans ce cas, les pièces A.1 et A.3 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement ; les autres pièces étant produites par chacun des membres du groupement.

*N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.*

## 2- Volume 2 (Dossier Technique)

### 2.1 - La liste du personnel d'encadrement

Le consultant devra fournir une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

#### ● Un Architecte, Chef de Mission

L'expert proposé doit être Architecte inscrit à l'ordre National des Architectes et ayant au moins quinze (15) ans d'expérience avérée, dont dix (10) ans dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction d'hôtel.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Architecte Manager dans au moins trois projets similaires ou de

même envergure.

En outre, l'expert doit parler et rédiger couramment le Français ou l'Anglais. Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères sont à joindre au dossier sous peine de non prise en compte dans l'évaluation.

## ● Un Architecte Junior

L'expert proposé doit être Architecte ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée, dont sept (07) ans dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiment.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Architecte Junior dans au moins trois projets similaires ou de même envergure.

## ● Un Ingénieur de Génie Civil, chargé du gros œuvre et du calcul des structures

L'expert proposé doit être un ingénieur diplômé de formation génie civil (Bac+ 5 ans au moins) inscrit à l'ONIGC disposant d'au moins douze (12) ans d'expérience ou un ingénieur diplômé de formation génie civil (Bac+3 ans au moins) inscrit à l'ONIGC disposant d'au moins quinze (15) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Ingénieur du Génie Civil dans au moins trois projets similaires ou de même envergure.

## ● Un Ingénieur Electrotechnicien, chargé des lots CFO et CFA

L'expert proposé doit être un ingénieur diplômé de formation génie Electrique (Bac+5 ans au moins) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience ou un ingénieur diplômé de formation génie Electrique (Bac+3 ans au moins) disposant d'au moins douze (12) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Ingénieur électrotechnicien dans au moins trois projets similaires ou de même envergure.

## ● Un Ingénieur des Techniques Industrielles ou Electromécanicien, chargé des lots froids et climatisation

L'expert proposé doit être un ingénieur diplômé de formation génie industriel (Bac+5 ans au moins) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience ou un ingénieur diplômé de formation génie industriel (Bac+3 ans au moins) disposant d'au moins douze (12) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Ingénieur des Techniques Industrielles ou Electromécanicien dans au moins trois projets similaires ou de même envergure.

## ● Un Technicien en plomberie, chargé des lots Plomberie

L'expert proposé doit être un technicien en plomberie ou en assainissement (Bac+2 ans au moins), disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de technicien en plomberie dans au moins trois projets similaires ou de même envergure.

## ● Un Topographe, chargé des lots Topographie

L'expert proposé doit être un technicien en Topographie (Bac+2 ans au moins), disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de topographe dans au moins trois projets similaires ou de même envergure.

## ● Un expert hôtelier

L'expert proposé doit être technicien supérieur en hôtellerie et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée, dont cinq (05) ans dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction d'hôtel.

## ● Deux Projeteurs

Les experts proposés doivent être technicien supérieur de génie civil et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience

avérée, dont trois (03) ans dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiment.

Le consultant pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant que de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- la copie certifiée et conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;
- la définition des postes proposés pour chaque personnel.

## 2.2 Les références du cabinet d'études

Le cabinet d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références dans les domaines similaires.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière pages du contrat enregistrée y afférent.

## 2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat devra indiquer et justifier les moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation de l'étude. A cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

- moyens logistiques, moyens de communications, etc.... avec justification de la propriété (photocopie certifiée des factures) ;
- moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
- la liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciels, photocopies, etc....).

*N.B : Toute fausse déclaration entraînera la disqualification immédiate de l'offre du candidat.*

## 8. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

- dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 75 points sur 100.

### 2- Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- personnel : 55 points ;
- références : 35 points ;
- moyens matériels : 05 points ;
- présentation du dossier : 05 points.

### 3-Grille d'Evaluation

<b>I. PERSONNEL/55 POINTS</b>
-------------------------------

N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
<b>Liste des experts</b>		<b>51 Points</b>		
<b>A</b>	<b>Chef de Mission : Architecte</b>	<b>9 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme	1 pt		
2	Attestation de l'inscription à l'ordre National des Architectes (Original)	2 pts		
3	C.V daté et signé	1 pt		
4	Expérience générale dans l'architecture ?à 15 ans	2 pts		
5	Expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction d'hôtel ?à 10 ans	2 pts		
6	Avoir exercé les fonctions d'Architecte Manager dans au moins trois projets similaires ou de même envergure	1 pt		
<b>B</b>	<b>Architecte Junior</b>	<b>7 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme	1 pt		
2	C.V daté et signé	1 pt		
3	Expérience générale dans l'architecture ?à 10 ans	2 pts		
4	Expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction d'hôtel ?à 7 ans	2 pts		
5	Avoir exercé les fonctions d'Architecte Junior dans au moins trois projets similaires ou de même envergure	1 pt		
<b>C</b>	<b>Ingénieur de Génie Civil, chargé du gros œuvre et du calcul des structures</b>	<b>7 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme	1 pt		
2	Attestation de l'inscription à l'ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (Original)	2 pts		
3	C.V daté et signé	1 pt		
4	Expérience générale dans le Génie Civil ?à 12 ans pour BAC+5 ou à 15 ans pour BAC+3	2 pts		
5	Avoir exercé les fonctions d'Ingénieur du Génie Civil dans au moins trois projets similaires ou de même envergure	1 pt		
<b>D</b>	<b>Ingénieur Electrotechnicien, chargé des lots CFO et CFA</b>	<b>6 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme	1 pt		
2	C.V daté et signé	1 pt		
3	Expérience générale dans le Génie Electrotechnique ?à 10 ans pour BAC+5 ou à 12 ans pour BAC+3	2 pts		
4	Avoir exercé les fonctions d'Ingénieur électrotechnicien dans au moins trois projets similaires ou de même envergure	2 pts		
<b>E</b>	<b>Ingénieur des Techniques Industrielles ou Electromécanicien, chargé des lots froids et climatisation</b>	<b>6 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme	1 pt		

2	C.V daté et signé	1 pt		
3	Expérience générale dans le domaine des Techniques Industrielles ou Electromécanique ? à 10 ans pour BAC+5 ou à 12 ans pour BAC+3	2 pts		
4	Avoir exercé les fonctions d'Ingénieur des Techniques Industrielles ou Electromécanicien dans au moins trois projets similaires ou de même envergure	2 pts		
<b>F Technicien en plomberie, chargé des lots Plomberie</b>		<b>4 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme en plomberie ou en assainissement (Bac+2 ans au moins)	0.5 pt		
2	C.V daté et signé	0.5 pt		
3	Expérience générale dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP ? à 10 ans	1.5 pts		
4	Avoir exercé les fonctions de technicien en plomberie dans au moins trois projets similaires ou de même envergure	1.5 pts		
<b>G Topographe</b>		<b>4 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme en Topographie (Bac+2 ans au moins)	0.5 pt		
2	C.V daté et signé	0.5 pt		
3	Expérience générale dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP ? à 10 ans	1.5 pt		
4	Avoir exercé les fonctions de topographe dans au moins trois projets similaires ou de même envergure	1.5 pt		
<b>H Hôtelier</b>		<b>3 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie	0.5 pt		
2	C.V daté et signé	0.5 pt		
3	Expérience générale dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction d'hôtel ? à 5 ans	2 pts		
<b>I Projecteur n°1</b>		<b>2.5 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme de technicien supérieur de génie civil	0.5 pt		
2	C.V daté et signé	0.5 pt		
3	Expérience générale dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiment ? à 3 ans	1.5 pts		
<b>J Projecteur n°2</b>		<b>2.5 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme de technicien supérieur de génie civil	0.5 pt		
2	C.V daté et signé	0.5 pt		
3	Expérience générale dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiment ? à 3 ans	1.5 pts		
<b>Personnel d'appui</b>				

**4 Points**





<b>K</b>	<b>Responsable Administratif et Financier</b>	<b>2 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du diplôme (BACC + 2 ou plus)	0.5 pt		
2	C.V daté et signé	0.5 pt		
3	Expérience comme Responsable Administratif et Financier dans des projets à financement public ? 02 ans	1 pt		
<b>L</b>	<b>Secrétaire</b>	<b>1 pt</b>		
1	Copie certifié conforme du diplôme (BACC G1 ou plus)	0.5pt		
2	C.V daté et signé	0.5pt		
<b>M</b>	<b>Chauffeur</b>	<b>1 pt</b>		
1	Copie certifié conforme du permis de conduire	0.5pt		
2	C.V daté et signé	0.5pt		
<b>TOTAL I</b>		<b>/55</b>		
<b>II. REFERENCES/35 POINTS</b>				
N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
<b>A</b>	<b>Références dans la réalisation des études architecturales et techniques pour la construction des hôtels</b>	<b>15 pts</b>		
<b>1</b>	<b>Premier projet</b>	<b>7.5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	4 pts		
b	Photocopie de la première page du contrat y afférent	1.5 pts		
c	Photocopie de la dernière page du contrat y afférent	1.5 pts		
<b>2</b>	<b>Deuxième projet</b>	<b>7.5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	4 pts		
b	Photocopie de la première page du contrat y afférent	1.5 pts		
c	Photocopie de la dernière page du contrat y afférent	1.5 pts		
<b>B</b>	<b>Références dans la réalisation des études architecturales et techniques pour la construction des bâtiments autres que des hôtels</b>	<b>10 pts</b>		
<b>1</b>	<b>Premier projet</b>	<b>5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		
b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
<b>2</b>	<b>Deuxième projet</b>	<b>5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		

b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
<b>C</b>	<b>Références dans la réalisation des prestations dans le domaine du tourisme et des loisirs</b>	<b>10 pts</b>		
<b>1</b>	<b>Premier projet</b>	<b>5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		
b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
<b>2</b>	<b>Deuxième projet</b>	<b>5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		
b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
	<b>TOTAL II</b>	<b>/35</b>		

### III. MOYENS MATERIELS/05 POINTS

N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
<b>A</b>	<b>Moyens logistiques et transport</b>	<b>02 pts</b>		
	- photocopie certifiée des factures/carte grises	1 pt		
	- Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	1 pt		
<b>B</b>	<b>Moyens techniques et matériels</b>	<b>1.5 pts</b>		
	- photocopie certifiée des factures	1 pt		
	- Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	0.5 pts		
<b>C</b>	<b>la liste du matériel informatique et bureautique</b>	<b>1.5 pts</b>		
	- photocopie certifiée des factures	1 pt		
	- Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	0,5 pt		
	<b>TOTAL III</b>	<b>/5</b>		

### IV. PRESENTATION DU DOSSIER/05 POINTS

N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
1	Nombre d'exemplaires des offres suffisant (04)	1 pt		
2	Séparation des pièces par des intercalaires de couleur	1 pt		
3	Lisibilité de pièces	1 pt		
4	Pièces classés dans l'ordre annoncé dans les sommaires	1 pt		

5	Les onglets	1 pt		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>/5</b>		
<b>TOTAL GENERAL/100</b>			<b>Entreprises</b>	

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 75 (soixante-quinze) points sur 100 (cent), seront retenus.

### 9. Evaluation et publication des resultats

Les cabinets d'Etudes ou Groupement de Consultants Associés retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 25 Janvier 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

**MAIGARI BELLO BOUBA**

**PRÉFECTURE DE LA VINA****COMMUNIQUE-RADIO N° 001/CR/H.52/SAG DU 17/01/2022 PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION D'AVIS D'APPELS D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Préfet du Département de la Vina, Maitre d'Ouvrage, communique :**

L'entreprise ci-après désignée soumissionnaire du projet pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique karna Manga , Arrondissement de MBE, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, inscrit au budget d'investissement public du Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, pour le compte de l'exercice 2022, conformément à la lettre n°000004376/L/MINEPAT/SG/DGEP/PI/DPIP/SDS/IES du 13 octobre 2021, et objet de l'avis de l'appel d'offres n° 007/H.52/SAG/CDPM/VINA 2021, est déclarée adjudicataire dudlt projet.

Il s'agit de :

N°	ETS Adjudicataire	Avis de l'Appel d'offres
01	Ets TITATNIC ET CIE B.P 583 NGAOUNDERE	N° 07/H.2/SAG/CDPM/VINA 2021

Le Directeur Général dudlt établissement ou son mandataire légal est prié de prendre l'attache du Service des Affaires Générales de la Préfecture dès diffusion du présent communiqué pour les formalités d'élaboration de la lettre commande y afférente. /-

*NGAOUNDERE le 17 Janvier 2022**Le PRÉFET***AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°002/D/FEICOM/DG DU 26/01/2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE  
MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNE DU FEICOM EN DEUX LOTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°027/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 15 novembre 2021, pour la réalisation des prestations de maintenance des groupes électrogène du FEICOM en deux lots.

### **DECIDE:**

**Article 1er** : La **SOCIETE DONVIDEX SUPPORT SERVICES SARL BP : 13048 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 672 64 35 63 / 691 48 93 99**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°027/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 15 novembre 2021, relatif à la réalisation des prestations de maintenance des groupes électrogène du FEICOM en deux lots, pour un montant de **neuf millions quatre cent sept mille cent cinquante-six (9 407 156)francs CFA TTC pour le Lot 1 et neuf millions trois cent vingt-huit mille neuf cent cinquante et un (9 328 951)francs CFA TTC pour le Lot 2** et un délai d'exécution **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

**Article 2** : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 28 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Philippe Camille**

## AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**DECISION N°000002/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2021, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2022 ;

**Considérant** l'Appel d'Offres National Ouvert n°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 22 novembre 2021 pour la fourniture d'accès à internet à l'Agence des Normes et de La Qualité ;

**Considérant** la proposition d'attribution n°000001/2021/L/ANOR/CIPM du 05 janvier 2022 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

**Considérant les nécessités de service ;**

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** La Société **MATRIX TELECOMS S.A B. P : 4124 Yaoundé**, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
MATRIX TELECOMS S. A	66 960 850 (Soixante-six millions neuf cent soixante mille huit cent cinquante) Francs CFA	79 850 813 (Soixante-dix-neuf millions huit cent cinquante mille huit cent treize) Francs CFA	12 MOIS

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO ANNON Charles

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

## AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**DECISION N°000004/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE  
RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA  
QUALITE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;  
 Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;  
 Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;  
 Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;  
 Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;  
 Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;  
 Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;  
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;  
 Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;  
 Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;  
 Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;  
 Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;  
 Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;  
 Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;  
 Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2021, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2022 ;

**Considérant** l'Avis d'Appel d'Offres n°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 22 novembre 2021 pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en 4 lots.

**Considérant** la proposition d'attribution n°000002/2022//L/ANOR/CIPM du 06 janvier 2022 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

**Considérant les nécessités de service ;**

### DÉCIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprise "LUSTREX CLEANING" B.P : 4015 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné lot 3 (Antenne ANOR Douala) pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
LUSTREX CLEANING	16 687 500 (Seize millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cent) Francs CFA	19 899 844 (Dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quarante-quatre) Francs CFA	12 mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BOOTO A NGON Charles**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

## DECISION N°000006/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;  
Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;  
Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;  
Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;  
Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;  
Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;  
Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;  
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;  
Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;  
Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;  
Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;  
Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;  
Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;  
Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2021, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2022 ;

**Considérant** l'Avis d'Appel d'Offres n°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 22 novembre 2021 pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en 4 lots.

**Considérant** la proposition d'attribution n°000002/2022//L/ANOR/CIPM du 06 janvier 2022 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

**Considérant les nécessités de service ;**

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprise "LUSTREX CLEANING" B.P : 4015 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné lot 2 (Annexe de la Direction Générale-ANOR) pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
LUSTREX CLEANING	16 687 500 (Seize millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cent) Francs CFA	19 899 844 (Dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quarante-quatre) Francs CFA	12 mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



**COMMUNE DE MENGANG**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 26/01./2022 POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE ATONG -EBASSI—BITSOK-NKOLBECK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2022**, le Maire de la Commune de Mengang, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de la réalisation des travaux d'électrification de **L'AXE ATONG- EBASSI- BITSOK-NKOLBECK**, tel que définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	Electrification de <b>L'AXE ATONG- EBASSI-BITSOK-NKOLBECK</b>	MENGANG

**2. Consistance des prestations**

I. Construction d'une Ligne MT monophasée 1x34 mm<sup>2</sup> y compris toutes sujétions ;

II. Fourniture et Pose de trois (03) postes transformateurs monophasés H61/25 KVA 17,32 KV/B2 chacun y compris toutes sujétions ;

III. Construction d'un Réseau BT Monophasé 4x25 mm<sup>2</sup> y compris toutes sujétions ;

IV. Branchement et Mise en fonctionnement de la ligne.

V. Prestations diverses;

VI Branchement et mise en fonctionnement de la ligne

VII. Pose d'un mini champ solaire avec batterie

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **QUARANTE MILLION DE FRANCS CFA ( 40 000 000) Francs CFA.**

**4. Allotissement**

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises, de droit camerounais, reconnues pour leur compétence et leur expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires (travaux énergétiques) et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du de la République du Cameroun, **(BIP) MINEE Exercice 2022**, sur ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
01	Electrification de L'AXE ATONG-EBASSI-BITSOK-NKOLBEK	40 000 000	BIP : 2022 (MINEE)

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables Auprès Responsable SIGAMP de la Mairie de Mengang.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Marie de Mengang dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs cfa (50 000) francs CFA** , représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de la Mairie de Mengang**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang au plus tard le 21/02/2022 à **12 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°005 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 26/01/2022**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION DE L'AXE ATONG-EBASSI-BITSOK NKOLBECK DANS LA L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Etablissement ou Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, autorisé à émettre des cautions et dont la liste figure dans la pièce N°11 du présent DAO, d'un montant de **HUIT CENT MILLE FRANCS CFA (800.000)** francs CFA et valable pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours au-delà de la date original de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente ( **Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet de l'Offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 21/02/2022 à **13 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Mengang (CIPM-MG),

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en **trois (03) étapes** :

**1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

**2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des Offres administrativement conformes ;

**3<sup>e</sup> étape** : Vérification des Offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

### 14.1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

#### 14.1.1 Pièces Administratives

ü Dossier incomplet ou pièce non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

ü Pièce falsifiée (**la CIPM-MG et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

#### 14.1.2 Offre technique

a) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC de./2022 du MINMAP ;

b) Fausse déclaration, document falsifié ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

#### 14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

### 14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **22 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **03 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

d) La référence de l'entreprise sur **01 critère**.

*Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.*

## 15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Responsable SIGAMP de la Commune de Mengang ou au Secrétariat général de la Mairie de Mengang .

YAOUNDE le 26 Janvier 2022

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUE N° 11/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux de construction relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Ouvert n°01/21/AONO/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021 pour la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et annexes au Centre Emplisseur GPL de AMaroua.	<b>ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD</b>	04 mois	34.751.322

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Lettre Commande correspondant.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°003 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 25 OCTOBRE 2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Contrôle et surveillance des travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).	ENGINEERING CONSULTING COMPANY(EC²)  BP : 1075  Yaoundé	25 364 475	Six (06) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre Commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°004 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/SIC/CIPM/2021 DU 13 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau de l'immeuble à usage d'habitation SS+RDC+8 au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Djoungolo).	MERDOLF Sarl  BP : 35159  Yaoundé	374 899 891	Cinq (05) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du Marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU BUREAU PRINCIPAL HORS CLASSE ET DE LA BRIGADE COMMERCIALE DES DOUANES DE KYE-OSSI, DANS LE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DUNTEM, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINFI, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 20 032 05 531 819 52 31 12**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 20 032 05 531 819 52 31 12

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2022, le Gouverneur de la Région du Sud, Autorité Contractante, lance un appel d'offres National ouvert pour les travaux de construction de la clôture du Bureau Principal Hors Classe et de la Brigade Commerciale des Douanes de Kye-ossi, dans le Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- Revêtement – Peinture;
- Les VRD ;
- Etc.

## 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel total dudit projet est de 43 000 000(Quarante-trois millions) FCFA.

## 4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute entreprise des Travaux Publics installée au Cameroun

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Ministère des Finances au titre de l'exercice 2022 et le montant prévisionnel total dudit projet est de 43 000 000(Quarante-trois millions) FCFA.  
IMPUTATION : 56 20 032 05 531 819 52 31 12

## 6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa ;

## 7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa ; le retrait du présent dossier d'Appel se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 75 000(Soixante-quinze mille) francs CFA payable au Trésor Public.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tel devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa **plus tard le 17/02/2022 à 14Heures**, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU BUREAU PRINCIPAL HORS CLASSE ET DE LA BRIGADE COMMERCIALE DES DOUANES DE KYE-OSSI, DANS LE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT : BIP MINFI, EXERCICE 2022 IMPUTATION :56 20 032 05 531 819 52 31 12**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution du marché.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO. Le montant de la caution est fixé à 860 000 (Huit cent soixantemille)francs CFA et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale des validités des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de trois (03) mois au maximum

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies conformes par les services émetteurs, ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet) selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datée d'au plus trois (03) mois.

La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps **aura lieu le 17/02/2022 à 15 heures**, heure locale dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa, par la Commission de Régionale de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Dossier administratif non conforme ou incomplet après les 48 heures réglementaires prévues pour le remplacement des pièces administratives;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
4. Dossier technique ou financier incomplet ;
5. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
6. Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.

7. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés)

### Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification :

- 1) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; présentation d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 28 666 666 FCFA, soit 2/3 du montant TTC
- 2) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- 3) les références de l'entreprise ;
- 4) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 5) Délai d'exécution.

## 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région du sud. Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 /699 370 748.

*EBOLOWA le 17 Janvier 2022*

*Le GOUVERNEUR*

***NGUELE NGUELE Felix***

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS D'URGENCE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>28 janvier 2022 à 12 h 00 min</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 007/AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022 pour la fourniture de médicaments d'urgence à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le <b>24 Février 2022 à 12 h 00</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 007/AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022 pour la fourniture de médicaments d'urgence à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>28 janvier 2022 à 13 h 00 min</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>24 Février 2022 à 13 h 00 min</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

*DOUALA le 24 Janvier 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

## COMMUNE ESSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022 LANCE EN PROCEDURE NORMALE. POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUX DANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM D'ESSE ; - (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 24 COMPTOIRS AU CARREFOUR BIKOUE. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance en procédure Normale pour le compte de la Commune d'Esse, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUX DANS LES LOCALITES SUIVANTES :**

- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM D'ESSE ;
- (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 24 COMPTOIRS AU CARREFOUR BIKOUE.

**DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires-études, amenée et installation du chantier,
- Terrassements,
- Fondation,
- Maçonnerie-élévation,
- Charpente couverture-plafonnage,
- Menuiseries,
- Electricité,
- Revêtements,
- Peinture,
- VRD Divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage pour la Construction des bâtiments sociaux dans les localités suivantes est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA
Construction d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM d'Esse	(LOT 1)	16 500 000
construction d'un hangar de 24 comptoirs au carrefour Bikoué.	(LOT 2)	25 000 000

#### 4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de Deux (02) lots distincts ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant	Imputation
					en F CFA	
01	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	Construction d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM d'Esse	(LOT 1)	16 500 000	
02			construction d'un hangar de 24 comptoirs au carrefour Bikoué.	(LOT 2)	25 000 000	

**NB :** Un soumissionnaire ne peut soumissionner à plus d'un lot dans le présent dossier.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, (MINFOP-MINCOMMERCE) ; Imputations : Lot 1 : \_\_\_\_\_.

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du **Chef Service des Marchés** dès publication du présent avis. B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, auprès du **Chef Service des Marchés** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Esse.

**9. Remises des offres**

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées au **Service des Marché de la Commune d'Esse**, au plus tard le **01 Mars 2022 à 10 heures** précises et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 Janvier 2022  
LANCE EN PROCEDURE NORMALE.**

**POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES :**

- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM D'ESSE ;

- (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 24 COMPTOIRS AU CARREFOUR BIKOUE.

**DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Esse, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois pour chacun des lots.**

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	MONTANT CAUTIONNEMENT en F CFA
Construction d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM d'Esse	(LOT 1)	16 500 000	330 000
construction d'un hangar de 24 comptoirs au carrefour Bikoué.	(LOT 2)	25 000 000	500 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et respectant les stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de l'avis d'appel d'offres ;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de l'avis d'appel d'offres ;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère de l'Économie ;
4. La quittance d'achat du Dossier d'Avis d'Appel d'Offres ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Trois cent trente mille (330 000) Francs CFA** pour la soumission technique et financière ;
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales ;
8. Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales.

- Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.

1. Registre de Commerce ;

Les Offres Technique et Financière devront comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la preuve de paiement des taxes.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **01 Mars 2022 à 11 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

## 15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux p  
Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non co

### - SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des offres de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, une le

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *30 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Service

### -ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE  
AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.**

## COMMUNE DE KRIBI 2

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAK II/SG/SM/CIPMP/2022 DU 24/01/2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE  
DOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KRIBI II, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II.

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

Travaux préparatoires - Etudes ;

Terrassement ;

Fondation ;

Maçonneries en élévation

Charpente - Couverture ;

Menuiserie Métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

Plomberie Sanitaire ;

Revêtement sols et Murs ;

Voirie et Réseaux Divers (VRP).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 17 000 000 (Dix-Sept millions) de Francs CFA



## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) Exercice 2022

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II au secrétariat de la CIPMP de la Commune.

## 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de KRIBI II d'une somme non remboursable de **Trente Cinq Milles (35 000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de KRIBI II, **au plus tard le 23/02/2022 à 13 Heures** précises et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAK II/SG/SM/CIPMP/2022 DU 24/01/2022 POUR  
LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMBE DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai est de quaprévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 340 000 (Trois Cent Quarante Mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Recevabilité des offres : Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de quatre (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances,

**13. Ouverture des Plis**

ouverture de tous les plis se fait en **un seul temps le 23/02/2022 à 14 Heures** précises par la commission Interne de Passation des Marchés. seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dément mandatée.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Absence de cautionnement ;

- Dossier administratif incomplet ;

fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°0041LCIMINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

**Critères essentiels**

I	PRESENTATION GENERALE	(01 oui)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 oui)
III	MOYENS HUMAINS	(06 oui)
IV	MOYENS MATERIELS	(03 oui)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 oui)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 oui)

**15. Attribution**

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Durée de validité des offres : Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de KRIBI II. Tel. : 694 27 16 17

*KRIBI le 24 Janvier 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

**COMMUNE DE NGAOUI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE DE DEUXIEME CATHEGORIE A GARGA PELLE, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE DE DEUXIEME CATHEGORIE A GARGA PELLE, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux et les prestations objets du présent DAO comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes:

<b>N° PRIX</b>	<b>DESIGNATION DES OUVRAGES</b>
LOT 100	TRAVAUX PREPARATOIRES
LOT 200	TERRASSEMENT
LOT 300	FONDATION
LOT 400	ELEVATION
LOT 500	CHARPENTE ET COUVERTURE
LOT 600	REVETEMENT
LOT 700	MENUISERIE METALIQUE ET BOIS
LOT 800	PEINTURE
LOT 900	ELECTRICITE
LOT 1000	PLOMBERIE SANITAIRE
LOT 1100	VRD ET AMENAGEMENT EXTERIEURE

**3. Cout Prévisionnel**

Coût prévisionnel 20 000 000 (Vingt millions).

**4. Allotissement**

RAS

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais et spécialisée dans le domaine considéré.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2022 la ligne d'imputation budgétaire

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngaoui, sis à la Mairie de Ngaoui.TEL : 696089715.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL: 696089715 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) Francs CFA** par lot à la Recette municipale de Ngaoui.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui, au plus tard le 18 FEB 2022 à 13 heures, et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE DE DEUXIEME CATEGORIE A GARGA PELLE, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent mille) francs CFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 18 FEB 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de ces offres.

## 14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après épuisement d'un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- l'absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**Les critères essentiels** relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de NGAOUI , Tel. ; 696 08 97 15.

NGAOUI le 18 Janvier 2022

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

**COMMUNE DE MENGANG**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT  
N°001/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2022-MG/2022 DU 26/01/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'AUBERGE  
MUNICIPALE DE MENGANG COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,  
RÉGION DU CENTRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINDDEVEL 2022 le Maire de la Commune de MENGANG lance un Avis de Demande de Cotation National ouvert pour l'équipement de l'Auberge Municipale de Mengang

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE
01	LITS EN BOIS MASSIF DE DEUX PLACES 140X190 EN MOUVINGUI	U	10
02	MATELAS MOUSSE EPAISSEUR 18 HABILLE DE DEUX PLACES	U	10
03	ECRANS PLASMA "32" POUSES	U	10
04	TABLES DE NUIT EN BOIS MASSIF	U	10
05	VENTILLATEURS	U	07
06	CHAISES DE TABLE	U	14
07	SPLITS	U	03
08	PAIRES DE DRAPS	U	10
09	PAIRES D'OREILLERS	U	10
10	GROUPE ELECTROGENE	U	1
11	PAIRES DE SERVIETTES	U	10

**2. Participation et origine**

La participation à cette consultation ouverte est ouverte aux Entreprises spécialisées et qualifiées dans le domaine des équipements et fournitures et justifiant d'une bonne capacité financière ci-après :

**3. Financement**

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Cameroun (MINDDEVEL), exercice 2022 pour un montant de **11.000.000fcfa (onze million de francs CFA)**

**4. Consultation du Dossier**

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables dès publication du présent avis, au Secrétariat Général ou auprès du Responsable SIGAMP de la Mairie de MENGANG.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Secrétariat de Mairie de MENGANG, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de MENGANG de la somme de **cinquante mille (50.000) Francs CFA**.

## 6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en Anglais de cet équipement doivent être chiffrées et déposées auprès du Secrétariat Général de la Commune de MENGANG au plus tard le **21/02//2022 à 12 heures** sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de MENGANG Maître d'Ouvrage avec la mention  
Consultation **N°001/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 26/01//2022**  
**POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MENGANG**  
**COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE**

## 7. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date notification de l'ordre de service de livrer

## 8. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'Annexa de l'ADC d'un montant : **DEUX CENT VINGT MILLE (220.000) Francs CFA** et valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'ADC.

**Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'ADC.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent ADC sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces de l'ADC

Les Offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt le **21/02/2022 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MENGANG dans la Salle des Actes de la Mairie de MENGANG

**NB** : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres peuvent assister à cette séance d'ouverture. Les offres sont ouvertes et évaluées.

## 10. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont le dossier administratif sera complet,, l'offre technique jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

## 11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent s'obtenir au Secrétariat Général de la Mairie de MENGANG aux jours et heures ouvrables

YAOUNDE le 26 Janvier 2022

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

## COMMUNE DE FOTOKOL

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION « DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-FOTOKOUC1PM/2022 DU 10/01/2022 POUR EQUIPEMENT EN TABLE BANCS (790) ET BUREAUX DE MAÎTRE (30) DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE FOTOKOL : EP HAIGAYO (60,04) ; EP CHOLOBA(60,02) ; EP DJOUVA-HAHIM(60,02) ; EP AMTCHOUKOULI (60,02) ; EP MAKAMBARA(60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 1 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 2 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 3 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 4 (60,02) ; EP SOUERAM(60,2) ; EP BLANGAFE (60,02) ; EP GLO-KOTOKO (60,02) ; EP SAGME (60,02) ; DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de FOTOKOL, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un avis de consultation pour équipement en table bancs (790) et bureaux de maître (30) dans les écoles publiques de la Commune de Fotokol ; EP Haigayo (60,04) ; EP Choloba(60,02) ; EP Djouva-hahim (60,02) ; EP Amtchoukouli (60,02) ; EP Makambara(60,02) ; EP Fotokol Groupe 1 (60,02) ; EP Fotokol Groupe 2 (60,02) ; EP Fotokol Groupe 3 (60,02) ; EP Fotokol Groupe 4 (60,02) ; EP Soueram(60,2) ; EP Blangafe (60,02) ; EP Glo-kotoko (60,02) ; EP Sagme (60,02) : dans la Commune de Fotokol, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment les opérations suivantes ; la fourniture des équipements, le transport, la manutention et la réception. L'ensemble de la prestation est en un seul lot.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif total de Vingt sept millions quatre cent cinquante mille (27 450 000) francs CFA TTC

### 4. Allotissement

L'ensemble de la prestation est en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais.

### 6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP MINEDUB, Exercice 2022

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de FOTOKOL, dès publication du présent Avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de FOTOKOL, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de trente cinq mille (35 000) FCFA payable à la Recette Municipale de la Commune de FOTOKOL

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en (07) sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale du Logone et Chari au plus tard le 31/01/2022 à 13heures, heure locale et devra porter la mention :

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION**

« **DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-FOTOKOL/CtPM/2022 DU 10/01/2022 POUR EQUIPEMENT EN TABLE BANCS (790) ET BUREAUX DE MAÎTRE (30) DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE FOTOKOL : EPHAIGAYO (60,04) ; EPCHOLOBA(60.02) ; EPDJOUVA-HAHIM (60,02) ; EP AMTCHOUKOULI (60,02) ; EP MAKAMBARA(60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 1 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 2(60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 3 (60,02) ; EP FOTOKOL GROUPE 4 (60,02) ; EP SOUERAM(60,2) ; EP BLANGAFE (60,02) ; EP GLO-KOTOKO (60,02) ; EP SAGME (60,02) ; DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD ».**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de Soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/A

**12. Recevabilité des Offres**

La recevabilité des offres aura lieu le 31/01/2022 à 13 heures précises à la commune de Fotokol.

**13. Ouverture des Plis**

Le dépouillement aura lieu le 31/01/2022 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la de la Commune de FOTOKOL.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

N/A

**15. Attribution**

Le Maire de la Commune de FOTOKOL, Maitre d'Ouvrage publiera le résultat et notifiera l'attribution de la lettre commande soumissionnaire retenu par voie de presse, courrier ou par affichage.

Article 11 : Signature de la lettre commande

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre commande sera signée par Le Maitre d'Ouvrage et sera notifiée à l'adjudicataire qui se chargera de l'enregistrement selon la procédure en vigueur

**16. Durée Validité des Offres**

N/A

**17. Renseignements Complémentaires**

N/A

FOTOKOL le 10 Janvier 2022

Le MAIRE

**RAMAT MOUSSA**

## COMMUNE DE NGOURA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DK/C-NGOURA/SG/CIPM/2022 DU 22/01/2022  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A  
GARGA-SARALI, DANS LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE  
L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de réparation ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NGOURA, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de l'éclairage public par lampadaire solaire dans la LOCALITE DE GARGA-SARALI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- I-Travaux préparatoires ;
- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abatage et éiagage des arbres ;
- Transport des matériels ;
- li-Pose des lampadaires
- Massif bétonné ;
- Pose des lampadaires à deux crosses ;
- Pose des lampadaires à une crosse ;
- Plan de récolement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC;

### 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGOURA, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGOURA, d'une somme non remboursable de Quatre-vingt mille (80 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGOURA, au plus tard le 23/02/2022 à 11 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/RE/DK/C-NGOURA/SG/CIPM/2022 DU 07/01/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLARAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE GARGA-SARALI, DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2022.**  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de un million (1 000 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier de la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (DAO). Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de NGOURA le 23/02/2022 à 12 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Critères d'évaluation:

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

#### 13.1.1. Critères éliminatoires

##### 13.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des offres.

##### 13.1.1.2. Offre technique :

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'offres ;
- d) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

##### 13.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

#### 13.1.2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères non éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGOURA

*NGOURA le 22 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**MADA Michel**

## COMMUNE DE FOTOKOL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2022 DU 10 /01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GOLMO KOTOKO DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DEL'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Fotokol, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de FOTOKOL, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles à TEP de GOLMO KOTOKO.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation-;
- ? La charpente - la couverture;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? Les menuiseries bois •
- ? L'électricité ;
- ? La peinture;
- ? Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) Francs CFA,

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet de ce présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Fotokol, dès publication du présent avis,

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Fotokol, dès publication du présent avis, sur présentation

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la commune de Fotokol (Secrétariat de 1<sup>er</sup> Commission) au plus tard le 31/01/2022 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 003 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2022 DU 10 /01/2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GOLMO KOTOKO DANS LA  
COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE  
L'EXTREME-NORD.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le

délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit QUATRE CENT DIX MILLE (410 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent dix mille (410 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la commune de FOTOKOL, le 31/01/2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de FOTOKOL, en présence

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

#### h. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier adminl.stratif après le délai de 48 heures reglcmntaïie.

#### c. Offre ledmimte

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Nou-exéculiou du nonihic requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### d. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

jV.g : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et l'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTJ et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

N/A

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétaire général de la commune de FOTOKOL.

FOTOKOL le 10 Janvier 2022

Le MAIRE

**RAMAT MOUSSA**

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**CONSULTATION N°002/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À HYDRO-MEKIN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la procédure de Demande de Cotation, le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN lance pour le compte de son organisme, une consultation pour la fourniture des prestations de services de gardiennage dans les différents sites d'HYDRO-MEKIN.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à assurer la sécurité des personnes et des biens dans l'immeuble siège d'HYDRO-MEKIN, dans la résidence du Directeur Général et dans l'aménagement hydroélectrique de Mekin (centrale de Mekin et poste abaisseur de NdjomYekombo) par un personnel chargé du gardiennage des lieux 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

## 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **26 000 000 (vingt-six millions) FCFA**.

## 4. Participation et origine

Le service de jour va de six (06) heures du matin à dix-huit (18) heures du soir et le service de nuit de dix-huit (18) heures du soir à six (06) heures du matin. Les jours de travail sont de lundi à dimanche y compris les jours fériés suivant un planning des équipes préalablement établi par le prestataire.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés d'HYDRO-MEKIN à l'immeuble siège sis à Etoa-meki à côté d'Express-Union contre présentation d'une quittance de versement dans le compte d'affectation spécial des marchés publics de l'ARMP n°**3355988** ouvert à la BICEC de la somme de **25 000 (vingt-cinq mille francs CFA)**.

## 6. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de cette consultation doit être chiffré et déposé au plus tard le **21 Février 2022** à 12 heures (heure locale) sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'ouvrage avec la mention :

**Consultation n° 002/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022 du 25 Janvier 2022**  
**Pour la fourniture des prestations de service de gardiennage à HYDRO-MEKIN**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tel seront déposées contre récépissé au Service des Marchés, Direction Générale d'HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki (Tél : 620 25 76 60) au plus tard le **21 Février 2022** à 12 heures locale.

## 7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 Février 2022** à 13 heures à la salle de réunion de la société HYDRO-MEKIN par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN en présence des soumissionnaires qui désirent y assister ou par leur représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 25 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BIYA MOTTO Frederic**

**COMMUNE DE FOTOKOL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-FOTOKOL/CJPM/2022 DU 10/01 /2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE CINQUANTE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FOTOKOL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de FOTOKOL. Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de Cinquante (50) lampadaires solaires dans certaines localités de ladite Municipalité. Les prestations à exécuter regroupées en un lot sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Les localités concernées sont celles de :

Objet
Réalisation de CINQUANTE (50) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de FOTOKOL

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- " La fourniture et la pose de candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- " La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- " La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- » La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- " La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements.

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel de 100000 000 FCFA.

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public,

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par tes ressources du MINDDEVEL, volet investissement 2022/MINDDEVEL.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de FOTOKOL., dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Commune de FOTOKOL, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 F (Cent mille francs) CFA payable exclusivement auprès de la Recette Municipale de FOTOKOL.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé(ou décharge), à la Commune de FOTOKOL. au plus tard le 31/01/2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/C.FOTOKOL/CIPiVI/2022 DU 10/01/2022 POUR U REALISATION DE CINQUANTE LAMPADAIRES  
SOUIRES  
DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FOTOKOL.**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois

**11. Cautionnement Provisoire**

N/A

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 2 000 000 (deux millions francs) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques. Elle aura lieu le 31/01/2022 à l'heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de FOTOKOL.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 11.1- CRITERES ÉLIMINATOIRES

#### 11.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 11.1.2: OFFRE TECHNIQUE

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel de du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- g) Non satisfaction, au moins, à vingt (20) critères essentiels sur vingt-six (26).

#### 11.1.3: OFFRE FINANCIERE

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

### 11.2: CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur 04 critères ;
- Références de l'entreprise sur 2 critères
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 04 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères ;
- La méthodologie d'exécution et organisation du projet sur 05 critères ;
- Capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de FOTOKOL. Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée subs

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de FOTOKOL.

*FOTOKOL le 10 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**RAMAT MOUSSA**

# COMMUNE DE FOTOKOL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM/2022 DU 10 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJABRARI-BIDI (8 KM) DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2022, le Maire de la commune de Fotokol lance pour le compte du Maire de la Commune de FOTOKOL un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de rehabilitation de la route communale DJABRARI-BIDI (8 km) dans la commune de FOTOKOL, Département du logone et chari, région de l'Extreme nord. Les prestations à exécuter sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Le tronçon concerné est celui de DJABRARI-BIDI (8 km).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- " L'installation de chantier ;
- « L'amenée et le repli du matériel ;
- Etude d'exécution et plan de recollement;
- Ouverture au bulldozer
- Remblai en karal provenant d'emprunt éventuellement amélioré au sable pour couche de roulement
- Reprofillage compactage Y/C création des fossés et exutoires;
- Construction des clalots 1mx1m en béton armé ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de 70 000 000 (Soixante dix millions ) TTC

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux routiers.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources BIP 2022 /MINTP.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de FOTOKOL dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de FOTOKOL, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50.000 F (cinquante mille francs) CFA payable auprès de la Recette Municipale de FOTOKOL.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont original et cinq (5) copies marquées

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C-FOTOKOL/CIPM/2022 DU 10 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DJABRARI-BIDI (8 KM) DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 1 400 000 F (Un million quatre cent mille francs) CFA valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Elle aura lieu le 31 Janvier 2022 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Fotokol

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission, dans le bon détail des prix, d'un prix unitaire quantifié.

### 12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Le chiffre d'affaire (oui/non)

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)

Les références de l'entrepreneur (oui/non)

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)

L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)

Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur

l'environnement (oui/non)

- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect de deux (02) critères entraîne la disqualification de l'offre.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de FOTOKOL.

*FOTOKOL le 10 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**RAMAT MOUSSA**

## AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°000003/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 20 JANVIER 2022 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 « FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ, EN 4 LOTS ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décisions ci-après :

N°000003/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC du 20 JANVIER 2022 ;

N°000006 ; 000004/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC du 20 JANVIER 2022

N°000005/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC du 20 JANVIER 2022

Les entreprises ci-après ont été retenues comme adjudicataires des lettres-commande, objet de l'Appel d'Offres suscité pour les montants et les durées ci-après :

ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
<b>ETABLISSEMENTS PRINCESSE</b>  (Lot 1)	<b>23 900 000</b>  (Vingt-trois millions neuf cent mille) Francs CFA	<b>28 500 750</b>  (Vingt-huit millions cinq cent mille sept cent cinquante) Francs CFA	<b>12 mois</b>
<b>LUSTREX CLEANING</b>  (Lot 2)	<b>16 687 500</b>  (Seize millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cent) Francs CFA	<b>19 899 844</b>  (Dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quarante-quatre) Francs CFA	<b>12 mois</b>
<b>LUSTREX CLEANING</b>  (Lot 3)	<b>16 687 500</b>  (Seize millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cent) Francs CFA	<b>19 899 844</b>  (Dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quarante-quatre) Francs CFA	<b>12 mois</b>
<b>PHYTO AND GLOBAL SERVICES SARL</b>  (Lot 4)	<b>16 750 000</b>  (Seize millions sept cent cinquante mille)	<b>19 974 375</b>  Dix-neuf millions neuf cent soixante-quatorze mille trois cent soixante-quinze) Francs CFA	<b>12 mois</b>

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés et Contrats de l'ANOR, sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour l'établissement et la signature des projets de lettres-commande correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

**Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-**



# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUE N° 13/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°11/21/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES ET DE PROLONGMENT DU PARKING AU CENTRE EMBLISSEUR GPL DE MAROUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux de réhabilitation relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°11/21/AONR/CSPH/CIPM du 03 décembre 2021 pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la voie d'accès et de prolongement du parking au Centre Emplisseur GPL Maroua.	<b>MA CONCEPT</b>	06 mois	163.000.000

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Service des Marchés de la CSPH. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECIVEMENT BAWAKA KOE (L0T1 ) ET A WANDEH (L0T2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE RESPECTIVEMENT A L'ECOLE PUBLIQUE BAFOUCK (L0T1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE WANDANDERE (L0T2), DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Etude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD

### 3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel 8 000 000 (huit millions) pour chaque lot.

### 4. Allotissement

02 lots

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2022 la ligne d'imputation budgétaire

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngaoui, sis à la Mairie de Ngaoui.TEL : 696089715.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL: 696089715 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA** par lot à la Recette municipale de Ngaoui.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui, au plus tard le 17 FEB 2022 à 13 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-NGAOUI/CIPM/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RELATIVEMENT A BAWAKA KOE (LOTI) ET A WANDEH (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT.**

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (cent soixante mille) francs CFA** pour chacun des lots et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 17 FEB 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de ces offres.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références du cocontractant oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.
- Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un candidat peut être attributaire des deux lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune Ngaoui sis à ta Mairie de Ngaoui.TEL :696089715 ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbéré.

NGAOUI le 17 Janvier 2022

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E**

**COMMUNIQUÉ N°001/C/CAN3/SIGAMP/2022 DU 20/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06BIS/AONO/CAN3/CIPM/SIGAMP/2021 DU 15 DÉCEMBRE 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE, D'UN RESTAURANT, D'UNE SALLE DE DÉTENTE Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS À L'HÔTEL DE VILLE DE NKONGSAMBA 3LME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème communique : **Par Décision N°01/D/CAN3/SIGAMP/2022** du 20/01/2022. L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire
<b>TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE, D'UN RESTAURANT, D'UNE SALLE DE DETENTE Y COMPRIS L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS A L'HOTEL DE VILLE DE NKONGSAMBA 3EME</b>	STE SA BI Ya Tel :67

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) pour accéder à toutes informations pratiques complémentaires, en vue de l'élaboration de l'offre.

*NKONGSAMBA le 20 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***EYIDI NEE EBODIAM Yvonne***

**COMMUNE DE FOTOKOL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C/FOTOKOL /CIPM-TBEC/2022DIT 10/01/2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DIX (10)  
BOUTIQUES, DANS LACOMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE  
L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Fotokol, Maiired'OuvTage, lance pour le compte de la Commune de Fotokol, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques, dans la commune de Fotokol,

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :  
installation de chantier:  
terrassment;  
ouvrage en infrastructure;  
maçonnerie d'agglosen fondation:  
ouvrage en superstructure;  
maçonnerie et ravalérieni;  
charpente - couverture;  
menuiserie métallique;  
électricité;  
peinture:  
aménagement extérieurs.

**3. Cout Prévisionnel**

Montant prévisioime! TTC ; 38 000 000 (trente huit millions) Fmcs CFA

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Batiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissententl Public, Exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Folokol, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Folokol, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Foikol, de la somme non remboursable de quarante mille

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Communauté de Fotokol, au plus tard le 30/01/2022 à l'adresse précisée et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C/FOTOKOL /CIPM-TBEC/2022 DIT 10/01/2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DIX (10)  
BOUTIQUES, DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE  
L'EXTRÊME-NORD.**

**10. Délai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit Sept cent soixante mille (760 000) Francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit Sept cent soixante mille (760 000) Francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Fotokol, le 31/01/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Fotokol. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et avant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

b. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-coordonnée de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce fautive ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

L. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires

N.B : Les copies certifiées des pièces annexes légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Mairie de FOTOKOL.

*FOTOKOL le 10 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**RAMAT MOUSSA**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°03/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE  
MODERNISATION DU CENTRE EMBLISSEUR GPL DE MAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux de modernisation relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Ouvert n°03/21/AONO/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021 pour la réalisation des travaux de modernisation du Centre Emplisseur GPL de Maroua.	<b>ETS MBAKAM</b>	08 mois	371.000.000

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE RESPECTIVEMENT A L'ECOLE PUBLIQUE BAFOUCK (LOT1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE WANDANDERE (LOT2), COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA : « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE RESPECTIVEMENT A L'ECOLE PUBLIQUE BAFOUCK (LOT1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE WANDANDERE (LOT2), DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Etude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD

### 3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel 18 000 000 (dix-huit millions) pour chaque lot.

### 4. Allotissement

02 lots

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2022 la ligne d'imputation budgétaire

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngaoui, sis à la Mairie de Ngaoui.TEL : 696089715.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL: 696089715 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** par lot à la Recette municipale de Ngaoui.



**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui, au plus tard le 17 FEB 2022 à 13 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-NGAOUI/CIPM/ SG /2022 DU 24 JAN 2022 POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE  
RESPECTIVEMENT A L'ECOLE PUBLIQUE BAFOUCK (LOT1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE WANDANDERE  
(LOT2),  
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **360 000 (Trois cent soixante mille) francs CFA** pour chacun des lots et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrégulière. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 17 FEB 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de ces offres.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références du cocontractant oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.
- Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

candidat peut être attributaire des deux lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune Ngaoui sis à ta Mairie de Ngaoui.TEL :696089715 ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbéré.

NGAOUI le 17 Janvier 2022

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**DECISION N°000005/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,**

Vu la Constitution ;  
 Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;  
 Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;  
 Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;  
 Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;  
 Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;  
 Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;  
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;  
 Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;  
 Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;  
 Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;  
 Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;  
 Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;  
 Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;  
 Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2021, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2022 ;

**Considérant** l'Avis d'Appel d'Offres n°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 22 novembre 2021 pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en 4 lots.

**Considérant** la proposition d'attribution n°000002/2022//L/ANOR/CIPM du 06 janvier 2022 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

**Considérant les nécessités de service ;**

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprise "PHYTO AND GLOBAL SERVICES SARL B.P : 4144 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné lot 4 (KRIBI) pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
PHYTO AND GLOBAL SERVICES SARL	16 750 000 (Seize millions sept cent cinquante mille) Francs CFA	19 974 375 (Dix-neuf millions neuf cent soixante-quatorze mille trois cent soixante-quinze) Francs CFA	12 mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



## COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : T1 ENTREE YINGUI – CARREFOUR NDOCKANYACK (5,5 KM) ; T2 – CARREFOUR NDOCKANYACK – CARREFOUR CEBEC (4,5 KM) ; T3 : CARREFOUR GENDARMERIE – ELECAM – MAIRIE (0,5 KM) ; T4 : CARREFOUR CEBEC – KAK (3 KM) DANS LA COMMUNE DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : T1 ENTREE YINGUI – CARREFOUR NDOCKANYACK (5,5 KM) ; T2 – CARREFOUR NDOCKANYACK – CARREFOUR CEBEC (4,5 KM) ; T3 : CARREFOUR GENDARMERIE – ELECAM – MAIRIE (0,5 KM) ; T4 : CARREFOUR CEBEC – KAK (3 KM) DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt – Sept millions (27 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YINGUI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le **15 Février 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°004/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : T1 ENTREE YINGUI –**  
**CARREFOUR NDOCKANYACK (5,5 KM) ; T2 – CARREFOUR NDOCKANYACK – CARREFOUR CEBEC (4,5**  
**KM) ; T3 : CARREFOUR GENDARMERIE – ELECAM – MAIRIE (0,5 KM) ; T4 : CARREFOUR CEBEC – KAK (3**  
**KM) DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**  
**. Financement : Budget d'Investissement Public**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de (**Cinq Cent Quarante Mille : 540 000) Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **15 Février 2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- La non-exécution d'un marché antérieur similaire ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
  - ? Lettre de soumission ;
  - ? D'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
  - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP/MINMAP ;
  - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Note inférieure à 16 sur 22.

### Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (04 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/22 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

**-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.**

YINGUI le 25 Janvier 2022

Le MAIRE

**BANENGUI Lovet Laurent**

**COMMUNE DE NGAOUI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/C-NGA/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE POSTE FRONTALIER DE NGAOUI), COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE POSTE FRONTALIER DE NGAOUI), COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux et les prestations objets du présent DAO comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du DQE, notamment les opérations suivantes:

I	TRAVAUX PRELIMINAIRES
II	FONDATIONS
III	BETON ARME EN ELEVATION
IV	MACONNERIE
V	ENDUIT, CHAPE ET DIVERS
VI	FAUX PLAFOND
VII	REVETEMENT SCELLE
VIII	CHARPENTE - COUVERTURE
IX	MENUISERIE BOIS
X	MENUISERIE METALLIQUE"
XI	PEINTURE - VITRERIE
XII	ELECTRICITE
XIII	FLUIDES

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA.**

**4. Allotissement**

Les travaux sont en un lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun budgétaire

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngaoui, sis à la Mairie de Ngaoui. TEL : 693 86 33 33

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL: 693 86 33 33  
versement d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante quinze mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Ngaoui

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels  
de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui, au plus tard le 18 FEB 2022 à 13 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-NGAOUI/CIPM/ SG /2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE  
CENTRE DE SANTE INTEGRE POSTE FRONTALIER DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MOUSSOYI  
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque  
d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 100 000 000  
valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie  
émitté par l'Etat ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement  
l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute  
soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances  
des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu  
la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui siégeant en présence de tous les membres  
ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.



## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BOUKAROU SUR LE SITE TOURISTIQUE DE NGAOUI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs, exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un boukarou moderne équipé SUR LE SITE TOURISTIQUE de Ngaoui.

### 2. Consistance des prestations

**Les travaux comprennent notamment :**

- Travaux préparatoires et installation du chantier ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Élévation ;
- Charpente-couverture- Plafond ;
- Menuiserie bois et métallique;
- Electricité ;
- Peinture
- Plomberie;
- Equipement.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.**

### 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTOURL, Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoui dès publication du présent avis. Tel : 696 08 9715/677 62 00 96.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoui dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngaoui d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation de Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngaoui contre récépissé, au plus tard le 18 FEB 2022 à 13 heures et devra porter la mention :

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/NGA/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BOUKAROU SUR LE SITE TOURISTIQUE DE NGAOUI DANS LA COMMUNE DE NGAOUI A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres seront accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des finances et d'un montant égal à **cinq cent mille (500 000) Francs** valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 18 FEB 2022 à 14 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoui, dans la salle des délibérations de la Commune de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoire			
N°	CRITERES	OUI	NON
A	Absence d'une des pièces administratives	OUI	NON
B	Fausse pièce, pièce falsifiée ou pièce scannée	OUI	NON
C	Note technique inférieure à 70%	OUI	NON
Critères essentiels			
<b>A-Chiffre d'affaires</b> - Chiffre d'affaires des deux derniers exercices écoulés 1/1		OUI	NON
<b>B- Références</b> - 2 références dans les 2 dernières années - 1ère et dernière page du contrat - PV de Réception 3/3		OUI	NON
<b>C-Expérience du personnel technique</b> - Conducteur des travaux IGC/IGR - Chef chantier TGC/TGR - Magasinier BEPC 3/3		OUI	NON
<b>D-Disponibilité du matériel essentiel</b> - Matériel de maçonnerie - Voiture de liaison 2/2		OUI	NON
<b>E-Capacité de préfinancement</b> - Solvabilité financière 1/1		OUI	NON
<b>F-Présence méthodologie et planning</b> 1/1		OUI	NON
<b>G-Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné le marché au cours des 3 trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des marches publics</b> 1/1		OUI	NON

Le non-respect de 3 critères élimine l'offre.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marche de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux services de la Commune d'arrondissement de Ngaoui dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants 696 08 97 15/677 62 00 96.

*NGAOUI le 24 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**ABDOURAMANOU LABI**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUE N°10 /CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION  
DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/21/AONO/CSPH/CIPM DU 02  
DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) VEHICULES A LA CAISSE DE  
STABILISATION DES PIX DES HYDROCARBURES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :  
Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture de sept (07) véhicules relative à l'Appel d'Offres National Ouvert  
dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Ouvert n°02/21/AONO/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021 pour la fourniture de sept (07) véhicules à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures.	<b>GROUP MG INTERNATIONAL SARL</b>	03 mois	262.619.505

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OKIE JOHNSON NDOH**

**COMMUNE DE MENGANG**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 26/01./2022 POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE ATONG -EBASSI—BITSOK-NKOLBECK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2022**, le Maire de la Commune de Mengang, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de la réalisation des travaux d'électrification de **L'AXE ATONG- EBASSI- BITSOK-NKOLBECK**, tel que définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	Electrification de <b>L'AXE ATONG- EBASSI-BITSOK-NKOLBECK</b>	MENGANG

**2. Consistance des prestations**

I. Construction d'une Ligne MT monophasée 1x34 mm<sup>2</sup> y compris toutes sujétions ;

II. Fourniture et Pose de trois (03) postes transformateurs monophasés H61/25 KVA 17,32 KV/B2 chacun y compris toutes sujétions ;

III. Construction d'un Réseau BT Monophasé 4x25 mm<sup>2</sup> y compris toutes sujétions ;

IV. Branchement et Mise en fonctionnement de la ligne.

V. Prestations diverses;

VI. Branchement et mise en fonctionnement de la ligne

- Pose d'un mini champ solaire avec batterie

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **QUARANTE MILLION DE FRANCS CFA ( 40 000 000) Francs CFA.**

**4. Allotissement**

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises, de droit camerounais, reconnues pour leur compétence et leur expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires (travaux énergétiques) et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du de la République du Cameroun, **(BIP) MINEE Exercice 2022**, sur ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
01	Electrification de L'AXE ATONG-EBASSI-BITSOK-NKOLBEK	40 000 000	BIP : 2022 (MINEE)

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables Auprès Responsable SIGAMP de la Mairie de Mengang.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Marie de Mengang dès présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs cfa (50 000 000)** frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de la Mairie de Mengang**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer au Secrétariat Général de la Mairie adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang au plus tard le 21/02/2022 à **12 Heures** et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 26/01/2022

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION DE L'AXE ATONG-EBASSI-BITSOK NKOLBECK DANS MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de l'OS de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Etablissement ou le Ministère chargé des finances, autorisé à émettre des cautions et dont la liste figure dans la pièce N°11 du présent DAO, d'un montant de **FRANCS CFA (800.000)** francs CFA et valable pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours au-delà de la date original de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopie par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement d'Appel d'Offres (**RPAO**).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies en présence de la signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment, la soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des Finances** ou le non-respect des prescriptions du Règlement d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 21/02/2022 à **13 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mengang (CIPM-MG),

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des Offres administrativement conformes ;
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des Offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées e

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

### 14.1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

#### 14.1.1 Pièces Administratives

ü Dossier incomplet ou pièce non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

ü Pièce falsifiée (**la CIPM-MG et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document douteux**).

#### 14.1.2 Offre technique

a) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC de./2022 du MINMAP ;

b) Fausse déclaration, document falsifié ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

#### 14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

### 14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **22 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **03 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

d) La référence de l'entreprise sur **01 critère**.

*Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un simplement rejetée.*

## 15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée par le DAO.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Responsable SIGAMP de la Mairie de Mengang .

## COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU  
CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE  
YINGUI --DEPARTEMENT DU NKAM -- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Soixante millions (60 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YINGUI.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de Yingui sous pli fermé au plus tard le **15 Février 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES  
(CMPJ) DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI -  
DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.  
. Financement : Budget d'Investissement Public  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Un million deux cent mille (1 200 000) F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le **15 Février 2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Yingui, dans la salle de réunion de la Commune de Yingui. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- La non-exécution d'un marché antérieur similaire ;
- Absence de la caution de soumission ;
- La non-exécution d'un projet de construction de bâtiment neuf d'un montant ? 30 000 000 TTC
- Offre Financière incomplète pour absence de :
  - ? Lettre de soumission ;
  - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
  - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP/MINMAP;
  - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Note inférieur à 16 sur 21

### Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi.

**-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.**

*YINGUI le 25 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**BANENGUI Lovet Laurent**

# COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE LOGNANGA DANS LA  
COMMUNE DE YINGUI -- DEPARTEMENT DU NKAM -- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE LOGNANGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Dix – Huit millions (18 000 000) Francs CFA**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YINGUI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de Yingui sous pli fermé au plus tard le **15 Février 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE  
MATERNELLE DE LOGNANGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI -  
DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL.  
. Financement : Budget d'Investissement Public  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Trois Cent Soixante mille : 360 000 Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **15 Février 2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Yingui, dans la salle de réunion de la Commune de Yingui. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- La non-exécution d'un marché antérieur similaire;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
  - ? Lettre de soumission ;
  - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
  - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'A RMP/MINMAP;
  - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Note inférieur à 16 sur 21

### Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi.

**-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.**

*YINGUI le 25 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**BANENGUI Lovet Laurent**

# COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGOURA/SG/CIPM/2022 DU 22/01/2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE  
HUMAINE ET D'UNE ADDUCTON D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE  
NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP MINEE -  
EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOURA, Autorité Contractante, lance en deux (02) lots distincts, pour le compte de la Commune de Ngoura, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation des travaux de construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine et d'une adduction d'eau potable dans certaines localités de la Commune de NGOURA Département du Lom et Djerem Région de l'Est en un Lot unique.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Les travaux comprennent par ouvrage et pour chaque lot :

- ? L'installation de chantier ;
- ? Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- ? L'implantation des ouvrages ;
- ? L'exécution des forages ;
- ? L'équipement des forages ;
- ? L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- ? La construction du muret de protection ;
- ? La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;
- ? L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- ? Le traitement de l'eau ;
- ? La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- ? La mise en service des équipements.

### 3. Cout Prévisionnel

#### 3. Allotissement et Coûts prévisionnels

Les travaux sont réalisés en deux (02) lotset repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot

Localités

Montant

Lot 1

Construction d'un forage équipé de PMH à Tongo-Gandima (Abattoir) 8 500 000

Construction d'un forage équipé de PMH à l'EPP de RIGUE 8 500 000

Construction d'un forage équipé de PMH à Ngongoé 8 500 000

TOTAL : 25 500 000 Caution 2%: 510 000

Lot 2

Construction d'une adduction d'eau potable dans la localité de SODEPA-Ranch 19 200 000 Caution 2% 384 000

### 4. Allotissement

#### 3. Allotissement et Coûts prévisionnels

Les travaux sont réalisés en deux (02) lotset repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot

Localités

Montant

Lot 1

Construction d'un forage équipé de PMH à Tongo-Gandima (Abattoir) 8 500 000

Construction d'un forage équipé de PMH à l'EPP de RIGUE 8 500 000

Construction d'un forage équipé de PMH à Ngongoé 8 500 000

TOTAL : 25 500 000 Caution 2%: 510 000

Lot 2

Construction d'une adduction d'eau potable dans la localité de SODEPA-Ranch 19 200 000 Caution 2% 384 000

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences avérées dans le domaine de l'hydraulique notamment des forages.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par la Dotation Générale de la Décentralisation de l'EXERCICE 2022, sur la ligne :

- Imputation budgétaire:

- Montant TTC = 25 500 000 (vingt cinq millions cinq cent mille) Francs CFA pour lot 1 ;

19 200 000 (dix neuf millions deux cent mille) Francs CFA pour le lot 2.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de NGOURA, dès publication du présent avis et, retiré sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de NGOURA.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de NGOURA, dès publication du présent avis et, retiré sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de NGOURA.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de Bertoua 2 au plus tard le 23/02/2022 à 11 heure locale et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005//AONO/C.BTA 2/SG/CIPM/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST, FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre(04) mois pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et la COBAC, dont les montants sont les suivants, soit 2% du montant TTC du marché :

### 3. Allotissement et Coûts prévisionnels

Les travaux sont réalisés en deux (02) lots et repartis ainsi qu'il suit :

#### Lot 1

Construction d'un forage équipé de PMH à Tongo-Gandima (Abattoir) 8 500 000

Construction d'un forage équipé de PMH à l'EPP de RIGUE 8 500 000

Construction d'un forage équipé de PMH à Ngongoé 8 500 000

TOTAL : 25 500 000 Caution 2%: 510 000

#### Lot 2

Construction d'une adduction d'eau potable dans la localité de SODEPA-Ranch 19 200 000 Caution 2% 384 000

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et la COBAC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

N.B : Les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et la COBAC, dont les montants sont les suivants, soit 2% du montant TTC du marché :

### 3. Allotissement et Coûts prévisionnels

Les travaux sont réalisés en deux (02) lots et repartis ainsi qu'il suit :

#### Lot 1

Construction d'un forage équipé de PMH à Tongo-Gandima (Abattoir) 8 500 000  
Construction d'un forage équipé de PMH à l'EPP de RIGUE 8 500 000  
Construction d'un forage équipé de PMH à Ngongoé 8 500 000

TOTAL : 25 500 000 Caution 2%: 510 000

#### Lot 2

Construction d'une adduction d'eau potable dans la localité de SODEPA-Ranch 19 200 000 Caution 2% 384 000

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et la COBAC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

N.B : Les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 22/02/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

## 14. Critères d'évaluation

11 - Principaux critères d'évaluation des offres :

11.1 Critères éliminatoires :

- 1) Offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4) Absence dans le sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à trois(03) mois ;
- 6) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;
- 7) N'avoir pas achevé un projet de l'exercice 2020 dans le Département du Lom et DJEREM.

11.2 Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats, basés sur le système binaire (oui/non) porteront sur ce qui suit : (voir détail Pièce 12):

- 1) Présentation générale des offres Oui/Non
- 2) Expérience générale de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Expérience dans les travaux similaires Oui/Non
- 4) Capacité technique (moyens techniques et humains) Oui/Non
- 5) Moyens logistique de l'Entreprise Oui/Non
- 6) Matériel de sécurité Oui/Non
- 7) Autres matériels Oui/Non
- 8) Méthodologie d'exécution Oui/Non
- 9) Organisation et déroulement du projet Oui/Non
- 10) Capacité financière Oui/Non

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront au moins huit (8) « Oui » sur dix (10) verront leurs offres financières analysées.

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du LOM et DJEREM, Tél. 222 24 1333/674 28 52 93, soit à la MAIRIE DE NGOURA, Tél : 6 74 79 02 24.

NGOURA le 22 Janvier 2022

Le MAIRE

**MADA Michel**

## COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES  
SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM -  
REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU  
CAMEROUN, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de YINGUI lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YINGUI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **46 000 000 (Quarante-six millions) Francs CFA**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'énergie solaire.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-cinq mille (65 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YINGUI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le **15 Février 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°005/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 JANVIER 2022**  
**POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE**  
**DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL.**  
**. Financement : Budget d'Investissement Public**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Neuf cent vingt mille (920 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **15 Février 2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- La non-exécution d'un marché antérieur similaire ;
- Absence de la caution de soumission ;
- La non-exécution d'un projet similaire d'un montant ? 30 000 000
- Offre Financière incomplète pour absence de :
  - ? Lettre de soumission ;
  - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
  - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
  - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Note inférieur à 16 sur 20

### Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/20 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

**-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.**

*YINGUI le 25 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**BANENGUI Lovet Laurent**

## COMMUNE DE KRIBI 2

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2022 DU 24/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPE A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KRIBI II, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour N° 003/AONO/CAKII/SG/SM/CIPM/2022 DU 24/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPE A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

## 2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPE A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II.

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

Travaux préparatoires - Etudes ;

Terrassement ;

Fondation ;

Maçonneries en élévation

Charpente - Couverture ;

Menuiseries ;

Travaux de plomberie ;

Travaux de carrelages

Les fosses septiques et puisard

Electricité ;

Peinture ;

Voirie et Réseaux Divers

(VRD).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 29 000 000 (Vingt Neuf Millions) de Francs CFA :

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) Exercice 2022

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II.

## 7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics de la commune de KRIBI II, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de KRIBI II d'une somme non remboursable de **Trente-cinq Mille (35.000) francs CFA**

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de KRIBI **au plus tard le 23/02/2022 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAK II/SG/SM/CIPM/ 2022 DU 24/01/2022 POUR  
LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 580 000 (Cinq Cent Quatre-Vingt Mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en **un seul temps le 23/02/2022 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de KR1131 II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB1PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Absence de la caution ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°0041LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

## 2.Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 oui)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 oui)
III	MOYENS HUMAINS	(06 oui)
IV	MOYENS MATERIELS	(03 oui)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 oui)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 oui)

## 14. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de KRIBI II. Tel. : 695 14 16 17

*KRIBI le 24 Janvier 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°0066- 22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/RTM IMPORTANT PUBLICATION, SUITE À LA RÉSOLUTION N°002-112ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN DU 21 DÉCEMBRE 2021 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À PASSER CERTAINS MARCHÉS EN GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DE LA CAN TOTAL ENERGIES 2021, DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N °08/CR/ADC/DG/DM/2021 DU 22/11/ 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N°0060-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/rtm du 18 Janvier 2022, la lettre-commande relative aux travaux de décapage et de lustrage du sol de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à l'ETS SERVAIR, BP : 4 990 Yaoundé, Tél : 651 904 789 pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt-quatre millions sept cent quarante mille quatre-vingt (24 740 080) FCFA et un délai d'exécution d'Un (01) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 24 JANVIER 2022, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CENAMEEXERCICE BUDGETAIRE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
670440

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'offres consistent à couvrir la CENAME en assurance multirisques pour ses magasins et bureaux, tous les autres risques informatiques et des stocks des produits pharmaceutiques pour l'exercice 2022.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de cette opération est de : **Quarante millions (40 000 000) francs CFA, toutes taxes comprises (TTC).**

## 4. Allotissement

Les prestations objets de la présente consultation sont constituées en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Compagnies d'assurances installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. La gestion des polices d'assurances relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par le Courtier INSURANCE AND RISK MANAGEMENT (IRM S.A).

## 6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2022, imputation 670440.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm), dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; e-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard **le 22 février 2022 à 14 heures** et devront porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 003/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 24 JANVIER 2022, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **douze (12) mois** au minimum après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la Lettre-commande

**11. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre et/ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, de **huit cent mille (800 000) Francs FCFA**.

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**12. Ouverture des Plis**

Les offres seront ouvertes en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financière aura lieu le 22 février 2022 à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

**13. Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées selon la notation binaire, conformément aux critères ci-après :

**1 : Critères éliminatoires :**

- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'agrément CIMA certifié par le MINFI ;
- Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante huit (48) heures accordé à l'ouverture ;
- Fausse déclaration substitution ou falsification des pièces;
- Non-conformité aux Termes de Références ;
- Nombre de OUI inférieur à 22/29.

**2 : Critères essentiels :**

Critères	Notation (binaire OUI-NON)
Présentation générale de l'offre	

03 critères





Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	03 critères
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	04 critères
Description détaillée des garanties offertes	04 critères
Modalités de mise en jeu de la garantie	05 critères
Couverture des engagements règlementés	03 critères
Couverture de la marge de solvabilité	03 critères
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	03 critères
Couverture de réassurance dans la branche considérée	01 critère
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 22 « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

#### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire moins-disant d'entre ceux ayant obtenu au moins vingt deux (22) OUI.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm).

YAOUNDE le 24 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**VANDI DELI**

**COMMUNE DE YOKO**

**COMMUNIQUE N° 002/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 08 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique :

Par **DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2022 DU 04 Janvier 2022**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant FC
LOT UNIQUE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE.	ETS DD & FRERES  BP : 6054 Yaoundé  Tél:699535353/  677712854	4 579 760	5 46

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 4 Janvier 2022

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0063-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE PROPRETÉ GÉNÉRALE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0057-22/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 18 Janvier 2022, la lettre-commande relative aux travaux de propreté générale à l'Aéroport International de Garoua, a été attribuée à la société **ABE CORPORATE CAMEROUN SUARL**, BP: 12 935 Yaoundé, Tél: 233 06 38 60/ 697 15 40 32, pour un montant de **vingt-deux millions quatre cent trente-huit mille six cent quatre-vingt-huit (22 438 688) FCFA TTC** pour un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

YAOUNDE le 18 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**